



Infos CNL Toison d'Or

Environnement et cadre de vie

Un service de ramassage des déchets ménagers est organisé à Créteil en fonction de la zone.

Notre résidence (31/37 allée de la Toison d'Or) se situant en zone 3, la collecte des déchets ménagers s'effectue le :
LUNDI, MERCREDI , VENDREDI.

(ramassage des encombrants le troisième mercredi du mois)

Mais, le lundi 14 novembre 2005, la sortie des ordures ménagères n'a pas été faite.

C'est inacceptable, vu le montant des charges consacré à l'entretien de la résidence (ménage, hygiène et taxes ordures ménagères)

54 321 euros en 2004 : (35 millions d'anciens francs)

Nous avons donc alerté EFIDIS et le Député-Maire de Créteil de ce dysfonctionnement et demandé le respect des conditions d'hygiène et de salubrité à l'organisation, au stockage, au conditionnement et à la présentation des déchets ménagers dans notre Résidence.

Mais il est aussi de notre devoir de respecter notre environnement en entreposant les ordures ménagères dans les containers mis à notre disposition dans la cour intérieure au niveau 0, avenue de la France Libre.